



Bulletin Municipal



Mairie de Tauxières -Mutry
Place Nungesser et Coli
Tauxières-Mutry
51150 VAL DE LIVRE

Tél: 03.26.57.03.00
tauxieres-mutry@val-de-livre.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI

De 8h à 12h et de 13h30 à 18h

JEUDI

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h



Mairie de Louvois
Rue de la Vicomté
Louvois
51150 VAL DE LIVRE

Tél: 03.26.57.04.53
louvois@val-de-livre.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MARDI, JEUDI, VENDREDI
De 13h30 à 17h

MERCREDI
De 13h30 à 18h

Sommaire :

- Edito
- Travaux
- Retour sur différents événements
- Agenda et Etat Civil

AVRIL 2025

Communes de Louvois et de Tauxières-Mutry

En ce début de printemps ensoleillé, la bonne humeur devrait être au rendez-vous mais c'est plutôt le mécontentement qui prime ! Mécontentement contre nos élus nationaux, le gouvernement actuel et les lois qu'ils nous imposent.

Pour commencer, à un an des élections municipales, ils viennent de voter une loi qui modifie les règles de scrutin des communes de moins de 1000 habitants dont Val de Livre. En effet, dorénavant ce sera un scrutin de liste paritaire comme dans les villes ou villages de plus de 1000 habitants c'est-à-dire que pour notre Commune, il faudra proposer une liste de 19 noms en respectant l'alternance femme homme et il ne sera pas possible de panacher cette liste au risque de la rendre nulle.

Une fois le Conseil Municipal élu, le Maire sera toujours élu au scrutin uninominal mais les adjoints le seront au scrutin de liste avec également la parité. Cette loi serait une réponse à la crise de l'engagement local ce qui ne saute pas aux yeux et il me semble, que dans le contexte actuel, il y a certainement des points sur lesquels il serait bien plus urgent de légiférer mais le manque de courage et la crainte d'une censure l'emportent !

Autre point pénalisant en ce début d'année avec le vote de la loi de finances et la mise en place d'une nouvelle contribution nommée DILICO à destination de 1 900 communes et Val de Livre en fait partie ! Pour l'élaboration de notre budget communal, l'état nous verse 32 500 € de dotation mais nous reprend par ailleurs 40 000 € au titre de fonds destinés à financer le déficit de l'état ou de grandes communes. On récompense donc les mauvais gestionnaires en pénalisant ceux qui ont respecté les règles budgétaires : pas plus de dépenses que de recettes ! En tout cas, il est faux de dire que nous sommes en partie responsables du déficit de notre pays !

Ceci étant dit, nous avons voté début avril le budget communal sans augmentation des taux et avec toujours la volonté d'investir pour notre commune. Ce sera le cas avec la fin des travaux de notre salle polyvalente et de la vidéoprotection, la végétalisation des cimetières, l'enfouissement des réseaux et l'amélioration de l'accès à La Farm, la création de sentiers de randonnées, des aménagements de sécurité sur la RD9 et le travail sur le PLU afin de préparer l'avenir.

Quelques articles de ce bulletin reviennent plus en détail sur ces différents points.

Donc même si, comme vous l'avez compris, la tâche n'est pas toujours facile, nous essayons de maintenir le cap en cherchant à faire de Val de Livre une commune attractive et active.

Votre Maire,
Philippe Richomme

Enfouissement des réseaux - La Neuville en Chaillois - Grande rue :



Dans le cadre du projet « La Farm », une extension de réseau électrique est nécessaire afin d'apporter une puissance d'alimentation suffisante. Cette extension est à la charge des propriétaires du site mais la Commune et la Communauté de Communes ont décidé de profiter de ce chantier afin d'enfouir les différents réseaux « Grande rue » et « rue du Clos des Vignettes ».

La Commune investit 40 000 € pour l'enfouissement du réseau de télécommunication, la CCGVM également 40 000 € pour le réseau d'éclairage public et le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Électrification de la Marne) prend à sa charge la partie réseau électrique.

Ces travaux sont en cours de réalisation et devraient être achevés pour fin juin.

Aménagement de sécurité routière :

De nouveaux aménagements de sécurité routière vont être réalisés sur la RD9. Un feu récompense va être installé à Tauxières-Mutry en remplacement des coussins berlinois, des potelets et un renforcement de la signalisation des passages protégés vont être mis en place sur Louvois.

Des travaux de remise en état du marquage au sol et de certains panneaux seront également réalisés courant mai.

Le montant de ces travaux est de 35 600 € et sera pris en charge par la Commune hormis une subvention de 2 580 € du département.

Devant l'augmentation du trafic sur la RD9 et les incivilités routières qui y sont associées, il a été demandé la mise en place de contrôles routiers plus fréquents.

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Entretien de la Livre :

La gestion de notre rivière a été transférée au syndicat de la Marne Moyenne dans le cadre de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations).

A ce titre, une réunion d'informations des propriétaires riverains de la Livre devrait se tenir prochainement afin d'évoquer les règles d'entretien des cours d'eau avec possibilité de mise en place d'un atelier pratique.



PLU de Val de Livre :

La révision d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) étant souhaitable environ tous les 10 ans et le document de Louvois datant de 2011, le Conseil Municipal a donc délibéré le 3 octobre dernier afin d'engager la rédaction d'un PLU sur la totalité de Val de Livre.

Le cabinet Perspectives a été recruté afin d'accompagner la Commune dans ce processus.

Deux réunions se sont déjà tenues :

- * 14 décembre 2024 : session de formation du conseil municipal sur l'élaboration d'un PLU,
- * 26 mars 2025 : Etat d'avancement du diagnostic du territoire.

Tous les documents issus de ces réunions sont consultables sur le site internet de la Commune (www.val-de-livre.fr) dans les actualités ou directement en mairie.



Point travaux :

- La salle polyvalente prend forme :



Face à des conditions météorologiques qui n'ont pas facilité l'avancement des travaux de la structure extérieure durant l'automne, une avancée majeure est à noter puisque la construction est maintenant hors d'eau et hors d'air : réseau électrique et de chauffage effectué, isolation et cloison sont installées. Le chantier entre dans sa dernière ligne droite avec la mise en place des sols, des peintures... L'aménagement extérieur viendra compléter les travaux de ce nouvel équipement. La fin des travaux est à prévoir au début du second semestre de cette année.

- Vidéo protection : complément d'installation.

Pour compléter le dispositif de vidéoprotection effectué l'an dernier, des modifications ont été apportées afin d'assurer la protection de la rue du Clos des Vignettes à La Neuville et son futur parking ainsi que le parking du foyer rural de Tauxières-Mutry. Il en sera de même pour l'entrée et le parking de la nouvelle salle polyvalente à Louvois.



Ainsi, la Commune de Val de Livre sera équipée de caméras de vidéoprotection installées sur son territoire, dans des lieux publics ciblés comme les abords des bâtiments communaux ainsi que sur les axes principaux. Ces dispositifs ne sont ni intrusifs, ni permanents, mais ont pour objectif de prévenir les actes de malveillance, de protéger les biens publics et d'être un outil de dissuasion et de sécurité, qui peut également aider les forces de l'ordre dans leurs investigations.

- Voirie :

Une nouvelle campagne de reprise des « nids-de-poule » sera effectuée sur l'ensemble des voies de notre Commune dans les prochaines semaines.

Stationnement rue André Le Nôtre :

Malgré le marquage réalisé, le stationnement de la rue André Le Nôtre reste à priori un problème qui dépasse à un certain moment les compétences de la Mairie et de son Maire mais relève plutôt des règles de savoir vivre entre voisins que l'on peut rappeler ici :

- Le stationnement sur la voie publique est un espace partagé qui ne peut être dédié à une seule voiture donc pas de voiture ventouse et pas de place réservée,
- Les riverains qui disposent de places sur leur terrain doivent utiliser celles-ci en priorité,
- On ne se gare pas devant les portes ou les fenêtres de ses voisins,
- Lorsqu'une place se situe à proximité de son entrée, on accepte d'avoir éventuellement une petite manœuvre à faire pour accéder une à deux fois par jour à sa propriété,

L'application de ces règles doit faciliter la vie en communauté et faire en sorte que l'espace public reste un bien commun.

Le cimetière de Tauxières-Mutry se transforme : plus vert, plus accessible, plus respectueux.

Afin de respecter l'arrêté du 15 janvier 2021 (interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse par les personnes publiques pour l'entretien des cimetières), la végétalisation du cimetière de Tauxières-Mutry a commencé il y a quelques semaines.

Si le passage au zéro pesticide dans les cimetières est un défi, c'est avant tout l'opportunité de proposer un nouvel aménagement. En effet, la végétalisation en cours sera complétée par la mise en accessibilité, l'ajout d'un columbarium, d'un jardin du souvenir et de plantations. Les travaux de cet aménagement seront terminés dans les derniers jours du mois d'avril.

Un travail presque similaire sera ensuite à réaliser sur le cimetière de Louvois.

Résidence d'architectes :

Dans le cadre du programme "Pour de Nouvelles Ruralités", qui regroupe les six Parcs naturels de la Région Grand Est et dont l'ambition est de dynamiser les milieux ruraux, Val de Livre va accueillir une résidence d'architecture avec pour thème le réinvestissement du patrimoine vacant.

Cette résidence se présentera donc sous la forme d'un projet culturel permettant des rencontres entre des architectes, des paysagistes et les habitants afin d'imaginer de manière collective l'avenir de l'ancienne salle des fêtes et de l'ancienne école des filles de Louvois.



Les informations liées à cette résidence seront diffusées via Panneau Pocket et le site internet.

Commémorations : perpétuer la mémoire ensemble

Il y a quelques mois, la Commune de Val de Livre a été informée de la décision de l'harmonie d'Avenay Val d'Or de ne plus participer aux cérémonies commémoratives organisées dans notre village, notamment celles du 11 novembre, du 8 mai et du 14 juillet.

Si nous comprenons que les contraintes d'effectifs et d'organisation peuvent parfois peser sur les structures associatives, nous ne pouvons que regretter cette absence qui rompt avec une tradition : celle d'honorer dignement la mémoire des enfants de nos villages et de ceux qui ont combattu pour notre liberté.

Les commémorations ne sont pas de simples cérémonies : elles sont des instants de recueillement et de transmission pour les nouvelles générations. Elles nous rappellent que notre présent s'est construit sur les sacrifices du passé et, encore plus aujourd'hui, elles doivent rassembler toutes les générations autour de valeurs communes : la paix, la reconnaissance, et la solidarité.

Afin de préserver cet esprit de mémoire et de transmission, la municipalité lance aujourd'hui un appel à tous les musiciens, amateurs ou confirmés, qui souhaiteraient apporter leur contribution musicale lors de ces rendez-vous citoyens.

Si vous jouez d'un instrument (trompette, flûte, clarinette, tambour, etc.), si vous avez à cœur de participer à ces moments solennels, faites-vous connaître auprès de la Mairie ou de Monsieur Antoine Borgnet (antoine.borgnet@gmx.fr). Votre présence est précieuse pour maintenir cette flamme vivante.

Ensemble, faisons en sorte que nos commémorations restent des temps forts.



Concours de Décorations de Noël 2024 :



En fin d'année 2024, la Commune avait proposé un concours de décorations de Noël aux enfants du village. 12 enfants ont relevé le défi pour apporter une touche de fête sur les devantures de leur maison. Le 19 mars dernier, les jeunes participants se sont vus remettre un bon d'achat pour leur participation lors d'un goûter. Ce moment fut également l'occasion de les interroger sur les manifestations qu'ils aimeraient voir organiser dans la Commune. Il en est notamment ressorti le souhait de fêter Halloween.



Sentiers de Randonnée :

Depuis 2 ans, la Commune en collaboration avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre travaillent sur la création d'un circuit de randonnée qui relierait les communes historiques de Val de Livre : Mutry, Tauxières, Louvois et La Neuville en Chaillais. Le projet se concrétise en 2025 avec un circuit principal de 14 kilomètres et un circuit annexe de 6,3 kilomètres. Ces deux tracés relieront un parcours de randonnée existant, le circuit dit de La Seconde Vie de 6,6 kilomètres, qui emprunte des chemins sur les hauteurs entre Mutry et Tauxières.

Le sentier sera agrémenté de panneaux pédagogiques autour des thèmes de la biodiversité communale, des sols champenois et des tuileries. Un point de vue avec lecture de paysage sera aménagé sur le parcours. La collaboration du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims a été précieuse pour la réalisation de ces panneaux. Le balisage est actuellement en cours et le sentier devrait être opérationnel à l'automne 2025 avec toutes ses installations.



Fête des Voisins :

La fête des Voisins se déroule officiellement le Vendredi 23 Mai 2025. La Commune propose de mettre à disposition gratuitement des tables, des chaises et des tonnelles pour les habitants qui souhaiteraient organiser l'événement dans leur rue. Une belle idée pour rendre les relations de voisinage meilleurs, faire connaissance et pour quoi pas éviter des éventuelles querelles de voisinage.



Retour sur les Associations:

AAVL

L'AAVL vous propose les activités suivantes :

Cardio training, pilates, gym douce, couture, après-midi récréative le lundi.

La section couture propose une initiation aux enfants/ados le samedi 27/04 de 10H00 à 12H00, n'hésitez pas à vous inscrire.

Merci à cette section couture qui a participé à « Octobre rose » en confectionnant des lingettes et paniers.

Un stage initiation théâtre enfant a été proposé en février durant les vacances, bravo aux petits comédiens qui nous ont fait passer un bon moment !

L'AAVL vous propose de vous divertir en venant rire devant leur interprétation de la pièce :

« noces baveuses » les 16-17 et 18 mai à la salle des fêtes de Louvois

Repasser le code de la route ?? Si ça vous tente, rendez-vous le 6 juin à partir de 20H00 à la tanière de Louvois (ancienne école face à l'église) où vous pourrez « jouer » à tester vos connaissances ! La soirée se poursuivra par un pique-nique partagé où chacun apporte un petit truc à manger, à boire et surtout à partager.

D'autres soirées à thème vous seront proposées sur ce même principe du partage et de la convivialité.

Pour tous renseignements : aavlassociation@gmail.com

Comité des fêtes

⇒ **Soirée Saint Patrick**

Le 22 mars dernier, le comité des fêtes organisait sa deuxième soirée saint Patrick. Une fois de plus, la salle était bondée. Chacun a pu apprécier le groupe beal street blues band et l'ambiance festive de la soirée ou grands comme petits.



⇒ **Chasse aux œufs**

La Comité des Fêtes avait programmé une chasse aux œufs le week-end de Pâques mais faute de bénévoles nous avons dû annuler cette manifestation.

L'organisation de nos événements tient entre les bras de nos volontaires et nous en manquons parfois. Nous regrettons de ne pouvoir offrir les animations que nous imaginons et notamment à destination des enfants.

Si vous souhaitez vous investir, participer à l'organisation de manifestations, vous pouvez rejoindre le Comité des Fêtes. Pour cela contacter Julien au 06 07 38 53 95

« Bien Vivre à Val de Livre »

Les déjections canines sont interdites sur :

- les voies publiques,
- les trottoirs,
- les espaces verts publics,
- les espaces de jeux publics pour enfants.

Outre le décor désastreux proposé aux passants, ainsi que l'odeur nauséabonde qui s'en dégage, nous demandons un minimum de respect pour les employés communaux qui sont appelés à entretenir ces espaces.

Et tout cela par mesure d'hygiène publique!



Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal.

HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE



Pour rappel les horaires de tonte et de toute utilisation d'outils bruyants - extrait de l'article 13 de l'arrêté préfectoral du 25 avril 1990 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de la Marne.

« Les habitants doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants ne soient pas cause de gêne au voisinage. »

Les travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- **Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **Les samedis: de 9h à 12h et de 14h30 à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés: de 10h à 12h**

Recensement citoyen

Tous les jeunes (filles et garçons) sont invités dès leurs 16 ans à se présenter en mairie, afin d'effectuer leur recensement citoyen.

Rappel également : la Journée Défense et Citoyenneté s'organise en ligne sur le site majdc.fr après le recensement, en utilisant l'adresse mail communiquée par le jeune lors du recensement.



AGENDA

- ◇ Jeudi 8 Mai : commémoration aux monuments aux morts,
- ◇ 16-17 et 18 Mai : théâtre de l'AAVL à la salle des fêtes de Louvois,
- ◇ Vendredi 6 Juin : Code de la Route (organisé par l'AAVL à la Tanière de Louvois)
- ◇ Samedi 14 Juin : Fête de l'école
- ◇ Vendredi 20 Juin : Apéro Food Truck (Place Nungesser et Coli à Tauxières-Mutry),
- ◇ Vendredi 27 Juin : Soirée Blanche (organisée par l'AAVL)
- ◇ Dimanche 13 Juillet : Journée festive (organisée par le Comité des fêtes et la Commune)
- ◇ Vendredi 22 Août : Festival Musiques en Champagne à la Coopérative de Tauxières-Mutry

Activités régulières:

- * Club de Loisirs AAVL : tous les lundis après-midi (à la Mairie de Tauxières-Mutry)
- * Circuit training et Pilates: tous les lundis soir (à la Salle des Fêtes de Louvois)
- * Cours de Pilates: tous les mardis soir (au Foyer Rural de Tauxières-Mutry)
- * Cours de gym douce tous les jeudis matins (à la Salle des Fêtes de Louvois)
- * Couture: 2 à 3 samedi par mois (à la Tanière à Louvois)

Etat Civil :

Décès :

DAUBERT Samson le 13 septembre 2024
BOEVER André le 15 janvier 2025
LÉTÉ épouse PETIT Marie-Lise le 13 février 2025
BOEVER Pierre le 20 février 2025
L'HOPITAL Yannick le 1er mars 2025
CHENET Christophe le 8 avril 2025

Mariage:

EL HAOUARI Daoud et JAMIN Aurélie le 4 octobre 2024

Naissances:

PRUVOST MUSQUIN Elia née le 26 juillet 2024
LALOYER Emma née le 8 octobre 2024
DE ABREU Gabriela née le 28 décembre 2024
FERREIRA Mattia né le 14 janvier 2025
CALASNIC Talya née le 21 janvier 2025
DOUAY Arthur né le 9 mars 2025

N'hésitez pas à vous
rendre sur le site internet
de la commune
ww.val-de-livre.fr